

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
modifiant l'arrêté du Gouvernement de la Communauté
française du 4 mai 2016 portant désignation des membres
du Comité Femmes et Sciences**

A.Gt 13-06-2018

M.B. 23-07-2018

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 10 mars 2016 instituant le Comité Femmes et Sciences,
l'article 6;

Vu l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 4 mai 2016
portant désignation des membres du Comité Femmes et Sciences, tel que
modifié par l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 13
décembre 2017;

Considérant la proposition de l'Académie de recherche et d'enseignement
supérieur du 22 mai 2018;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur et de la
Recherche et de la Ministre des Droits des femmes et de l'Egalité des chances;

Après délibération,

Arrête :

Article 1er. - A l'article 3, 2°, de l'arrêté du Gouvernement de la
Communauté française du 4 mai 2016 portant désignation des membres du
Comité Femmes et Sciences, tel que modifié par l'arrêté du Gouvernement de
la Communauté française du 13 décembre 2017, les mots " Mme Isabelle
FERY" sont remplacés par les mots "Mme Marie WELSCH".

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Article 3. - Les Ministres ayant l'Enseignement supérieur et la
Recherche ainsi que les Droits des femmes et l'Egalité des chances dans leurs
attributions sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 13 juin 2018.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Vice-Président et Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche
et des Médias,

J.-Cl. MARCOURT

La Ministre de l'Enseignement de promotion sociale, de la Jeunesse, des
Droits des femmes et de l'Egalité des chances,

I. SIMONIS